

Hôtel Mercure Paris Gare de Lyon TGV (M)
2 place Louis Armand 75012 PARIS FRANCE
Tél: +33(0) 9 69 36 75 33 - Fax: +33(0) 1 43 47 41 94
Réservation:

Adresse Client :

LIEU DIT LE PIGEONNIER CABINET DENTAIRE
46120 LACAPELLE MARIVAL
FRANCE

Adresse de Facturation :

Mr REMONDET NICOLAS
LIEU DIT LE PIGEONNIER CABINET DENTAIRE
46120 LACAPELLE MARIVAL
FRANCE

Facture n° 280997 du 16/03/2025
Séjour de : Mr REMONDET NICOLAS Du 15/03/2025 au 16/03/2025
Reservation Ref. : PFSLBXDZ

page 1/1

Ref : 444244 - PFSLBXDZ - 235832 - SALIMB (15/03/2025)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U HT	Remise %	Montant Remise HT	P.U HT Net	Tva	Total HT	Total TTC
15/03/2025	Taxe Additionnelle Régionale	503	2	0,39			0,39	D	0,78	0,78
15/03/2025	Taxe Régionale Additionnelle Mobilité	503	2	5,20			5,20	D	10,40	10,40
15/03/2025	Taxe de Séjour	503	2	2,60			2,60	D	5,20	5,20
15/03/2025	Taxe Départementale	503	2	0,26			0,26	D	0,52	0,52
15/03/2025	Chambre et petit déjeuner (2 pers.)	503	2	291,83	6,00	-14,59	277,24	H	277,24	304,95
16/03/2025	Carte Bancaire						0,00			-321,85

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	16,90	0,00
H	10,00%	277,23	27,72
Total		294,13	27,72

Total TTC EURO 321,85
Total déjà versé EURO 321,85
Net à payer 0,00

Paiement comptant

Etablissement managé par Accor
SOCIETE D'INVESTISSEMENTS MULTIMARQUES - SAS au capital de 305 746,10 €
Siège social : 6/ 8 RUE DU BOIS BRIARD
91080 Courcouronnes
RCS : Evry 402 069 710 - N° NAF : 5510Z
TVA Intra-Communautaire : FR77 402 069 710 - Siret : 402 069 710 00315
IM 0911190001, Garant : WHITE ROCK INSURANCE (EUROPE) PCC LIMITED, VISION EXCHANGE
BUILDING , TRIQ IT- TERRITORJALS, ZONE 1,CENTRAL BUSINESS DISTRICT, BIRKIRKARA CBD1070 ,
MALTE
Assureur : CHUBB EUROPEAN GROUP SE.31 PLACE DES COROLLES. LA TOUR CARPE DIEM ESPLAN
Classification Tourisme : 4 ****

Prix nets :0% d'escompte.Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an,du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture.Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux
T.V.A sur les débits. Taxe de séjour non sujette à la TVA - article 267-II-2 du C.G.I.

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et l'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com